



Mais qu'est-ce qu'on peut faire ? (restaurants)

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 4 février 2003

Bravo pour votre site.. ça donne de l'espoir.. mais a force de lire beaucoup sur la loi Evin, ça me désole encore plus de constater qu'elle n'est nullement respectée, en tout cas dans les cafés et restaurants. Je passe mon temps d'aller d'un café a l'autre et demander s'ils ont un coin non-fumeurs, et la plupart de temps ils me montrent une table dans une zone déserte du café, en disant, vous voyez la il n' y a personne qui fume ! alors que dans un rayon de 80 cm il y en a 8, et les cendriers sur les tables ne me laissent même pas une petite illusion concernant le future très proches.

Alors quoi faire ? bien sur, il y a la loi, et tout ça, mais si personne ne la respecte, et personne ne l'enforce, elle part dans la fumée. Mon idée est de mobiliser un groupe de gens habitant dans les différents quartiers de Paris, qui seraient d'accord d'aller dans leur quartier et répertorier les cafés qui respectent l'espace non fumeurs, et en suite on peut constituer une base de données avec tous les cafés a paris ou on peut respirer. Ca peut être le début d'une pression publique, n'est- ce pas ?

Moi je suis disposée a mettre au service de cette base de données mes connaissance en construction de site internet.

Réponse :

Votre proposition est accueillie avec enthousiasme. Elle correspond exactement à ce que nous avons formulé dans les réponses à deux questions sur le même sujet.

Reprenons contact pour mettre au point votre prochaine coopération. Si vous êtes dans la région parisienne, notre permanence (01 42 77 06 56) serait un lieu de rendez-vous idéal.